

ANALYSE DES PROGRAMMES DES CANDIDAT-E-S A L'ELECTION PRESIDENTIELLE AU SUJET DU 1er DEGRE (écoles)



Document établi par un militant du SNUipp-FSU le 21 mars 2017

	Jean-Luc Mélenchon La France insoumise	Benoît Hamon Parti socialiste	Emmanuel Macron En Marche	François Fillon Les Républicains	Marine Le Pen Front National	Livre blanc du SNUipp-FSU
Création ou destruction de postes et leur utilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Création de 60 000 postes dans l'EN <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire le nombre d'élèves par classe, ○ création de postes PDMQDC ○ développement des RASED. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de 40 000 postes dans l'EN: <ul style="list-style-type: none"> ○ 20 000 postes en cycle 2 : ○ 25 élèves / classe, ○ 20 en REP/REP+, outre mer et territoires ruraux • 15 000 postes pour la formation continue • 2 000 postes pour le remplacement des enseignants absents • 3 000 postes volants pour une scolarisation de droit dès 2 ans dans les REP 	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration de 4 000 à 5 000 postes. • Diviser par 2 les effectifs en REP et en REP + les effectifs de classe. • En parallèle réduction globale de 120 000 emplois publics <ul style="list-style-type: none"> ○ la Fonction publique territoriale ne sera pas impactée ○ et 10 000 postes créés de policiers et de gendarmes. • Instauration d' 1 jour de carence dans la Fonction publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune proposition pour le premier degré • mais réduction globale de 500 000 emplois publics. • Instauration de 2 jours de carence dans la Fonction publique. 	Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> • Création de plusieurs dizaines de milliers de postes pour réduire véritablement la taille des classes : <ul style="list-style-type: none"> ○ 25 max en maternelle et en élémentaire et 20 en éducation prioritaire. ○ 15 max en maternelle pour les classes scolarisant les élèves de 2 ans et de 3 ans. ○ 10 max en ULIS. • Baisse significative du nombre d'élèves dans les classes scolarisant des élèves en situation de handicap. • Des RASED complets dans chaque école et des départs en formation spécialisée à la hauteur des besoins.
Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de revalorisation sans chiffre 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la revalorisation du précédent quinquennat. • Création de collectifs de travail dans les écoles • renforcement de la médecine du travail. • Doublement ISAE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus d'affectation de jeunes enseignants en EP sauf si son choix est motivé. • Prime annuelle de 3000 euros net pour les enseignants exerçant en REP+. 	<ul style="list-style-type: none"> • Revalorisation du salaire des enseignants en réduisant le nombre de postes, • instaurer une part au mérite, • accélérer les promotions en acceptant d'enseigner en EP. 	Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des salaires pour dépasser le salaire moyen des pays de l'OCDE. • Revalorisation en début de carrière, accès pour toutes et tous à la hors classe et fin de carrière à 3500 euros net. ISAE pour tous transformée en traitement indiciaire. • Baisse du temps d'enseignement sans baisse du temps scolaire pour les élèves.
Formation initiale et continue	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un dispositif de pré-recrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant pour les jeunes issus de milieux populaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon ancienneté : 3,5 ou 10 jours de formation par an, avec bonification par années passées en REP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension de la formation en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. • 3 jours de formation continue par an dont la moitié en distanciel. 		Aucune proposition.	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-recrutement dès la 1ère année de Licence avec rémunération permettant de se consacrer entièrement aux études. Une entrée dans le métier progressive. • Pour chaque enseignant au moins une semaine de formation par an, sur des problématiques librement choisies, en lien avec la recherche

ANALYSE DES PROGRAMMES DES CANDIDAT-E-S A L'ELECTION PRESIDENTIELLE AU SUJET DU 1er DEGRE (écoles)



Document établi par un militant du SNUipp-FSU le 21 mars 2017

	Jean-Luc Mélenchon La France insoumise	Benoît Hamon Parti socialiste	Emmanuel Macron En Marche	François Fillon Les Républicains	Marine Le Pen Front National	Livre blanc du SNUipp-FSU
Durée de la scolarité	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans • droit de scolarisation dès 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à la scolarisation dès 2 ans. 		<ul style="list-style-type: none"> • Début de la scolarité à 5 ans 	Aucune proposition	
Objectifs de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un plan de lutte contre les inégalités. • Instaurer une nouvelle carte scolaire établissant la mixité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Rebâtir une carte scolaire axée sur la sectorisation, l'affectation et une contractualisation avec l'enseignement privé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'individualisation des apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'acquisition du vocabulaire en maternelle. • Concentrer l'école élémentaire sur le socle des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux. La moitié du temps scolaire consacré au français. • Rétablir une véritable égalité des chances • en retrouvant la voie de la méritocratie républicaine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire réussir tous les élèves. • Permettre l'émancipation des élèves par les savoirs et la culture. • Ouverture de l'école et association de toutes les familles.
Gestion des écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la gratuité totale de l'éducation publique. • Réserver l'argent public au financement de l'école publique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un service public du soutien scolaire inclus dans le temps scolaire des élèves et pris en charge par les enseignants. • Augmentation de 25 % pour aider les communes à la mise en place des rythmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et encourager l'autonomie des établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Port de l'uniforme. • Laisser les collectivités territoriales décider de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Port de l'uniforme. • Abandon des rythmes scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon des tâches inutiles et d'obligations qui ne répondent pas aux besoins. • Création d'emplois pérennes d'aide à la direction pour chaque école • Abandon des rythmes scolaires et écriture d'un nouveau décret. • Reconnaissance du travail invisible avec pour commencer la récupération du temps de l'APC.

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



LE LIVRE
BLANC
DU
SNUipp-FSU